

Tout-Droit

Nouvelle série

(No 12)

Bulletin de l'En-Droit de Laval

Été 2005

Gratuit

Voué à la promotion et à la défense des droits en santé mentale

(450) 668-1058

Editorial

Il faut mieux accueillir la folie

La violence contre la folie et contre ceux et celles qui la vivent n'a jamais cessé. Elle n'a peut-être plus la férocité qu'elle avait du temps de Nelligan où les gens étaient facilement enfermés dans des asiles pour la vie ni celle du temps plus proche d'Alys Roby où l'on croyait que la chirurgie du cerveau pouvait la mâter. Mais elle reste toujours omniprésente dans notre société.

Qu'on pense à tout l'arsenal étatique contre la folie, garde en établissement, contention, isolement, commission d'examen, curatelle et en plus les électrochocs qui reprennent du service. La médication reste la thérapie dominante malgré les luttes pour la remplacer par des alternatives.

Notre société a peur de la folie. Elle a peur de la folie douce qui rend les gens bizarres aux yeux des simples mortels. Elle a encore plus peur de celle qui se montre plus tumultueuse et passionnée. Notre société a tellement peur que cette dernière n'est tolérée nulle part, même pas dans les Centres de crise réclamés et mis sur pied par le mouvement alternatif en santé mentale.

Pourtant cette folie que nulle part on ne veut accueillir, n'est que le fruit bien réel d'une société en apparence démocratique qui fonctionne plus souvent qu'autrement par les diktats, les fessées, les coups de poing, la matraque ou la mitraille...

Il faut certes dire non aux traitements par électrochocs. C'est un traitement barbare et d'un autre âge. L'En-Droit de Laval avec Action Autonomie et d'autres travaillent à mettre sur pied un mouvement fort pour lutter contre ce traitement. Il faut réclamer et créer des alternatives à la médication et des centres de sevrage. Il faut que les groupes d'entraide soient plus que des garderies et des lieux d'activités occupationnelles. Il faut qu'ils deviennent des lieux d'échanges, de débats et d'appropriation du pouvoir. Il faut surtout construire un mouvement de gens et de groupes qui n'ont pas peur de la folie et veulent mettre en place tout ce qu'il faut pour l'accueillir, la comprendre à en faire fleurir toute la créativité qu'elle recelle. La folie n'est pas un méchant loup pas plus que Virginia Woolf dont nous parlerons plus loin.

Calendrier

Lundi 6 juin 14 heures

Vidéo: Psychiatisation des problèmes sociaux
Intervention de Marcello Otero, Sociologue de l'UQUAM

Mardi 7 juin 19 heures

Comité sur la défense des droits

Lundi 13 juin 14 heures

Vidéo: Psychiatisation des problèmes sociaux
Intervention de Jean-Nicolas Ouellet du Regroupement des alternatives

Mardi 14 juin 17 heures

Vidéo: L'argent de Poche de François Truffaut

Lundi 20 juin 14 heures

Vidéo: Psychiatisation des problèmes sociaux
Intervention de Lourdes Rodrigue de l'Université de Montréal

Lundi 20 juin 19 heures

Comité sur le vécu et les émotions

Mardi 5 juillet 19 heures

Comité sur la défense des droits

Mardi 12 juillet 17 heures

Vidéo: Mrs Dalloway
D'après le roman de Virginia Woolf

Lundi 18 juillet 19 heures

Comité sur le vécu et les émotions

Mardi 2 août 19 heures

Comité sur la défense des droits

Mardi 9 août 19 heures

Vidéo: Qui a peur de Virginia Woolf?
Jeu de mot: Qui a peur du méchant loup?

La société nous estropie, nous épuise et nous rend fous.

Pour vivre en santé et trouver le bonheur, il faut travailler à la changer.

Nouvelles

Lise Legros (1953-2005)

Lise était l'une des nôtres. Elle partageait notre douleur de vivre, mais aussi nos rires, nos délires, nos questionnements. Vers la fin de sa vie, elle souffrait beaucoup. Elle avait du mal à dormir. Personne ne savait pourquoi, même Lise n'avait pas l'air de le savoir. Rien pourtant n'avait changé dans sa vie. Elle était assez convenablement logée, son frigo n'était pas vide et elle venait ici, à l'En-Droit pour militer et peut-être tromper l'ennui.

Lise avait 25 ans de militarisme derrière elle. D'abord à l'Entraide pour le bien-être émotionnel, un groupe d'entraide défunt de Cartierville par et pour dont elle avait été une fondatrice.

Puis à l'Acef de Laval dans la lutte contre la loi 37 et la déviation des personnes assistées-sociales donc les catégories d'apte et inapte. Elle avait été sur le conseil d'administration dans cette période, ou chaque mois amenait son occupation de bureau ou sa manifestation. Encore avec l'Acef de Laval, elle participe ensuite aux luttes pour le logement social à Laval où aussi les occupations étaient monnaie courante.

Enfin, elle était devenue une administratrice de l'En-Droit de Laval et était d'une grande utilité. Son départ inopiné nous laisse pantelant. Sa présence et ses pensées nous manquent.

Entrée à l'hôpital pour soigner une intoxication au lithium, elle y est décédée le 6 février 2005, elle avait 51 ans. C'est le lithium, ce sel inoffensif selon la psychiatrie, qui la rendait malade et c'est en se faisant soigner à l'hôpital pour cela que son coeur a flanché...

Toutes nos condoléances à la famille éprouvée.

Nouveau site Internet

L'En-Droit de Laval possède maintenant un site Internet. On peut y trouver l'horaire des activités de l'En-Droit, les bulletins publiés par l'En-Droit. Les derniers rapports annuels présentés aux assemblées générales peuvent aussi y être consultés : ils fourmillent de textes importants sur la santé mentale étudiés à l'En-Droit. Ce nouveau site Internet est riche en information sur les points de vue alternatifs en santé mentale et la défense des droits. N'oubliez pas de le consulter et de nous faire parvenir des commentaires et des documents.

Site Internet : www.santementalelaval.ca/en-droit

Jean-Claude Comtois (1960-2005)

À Laval, le 24 mars 2005, à l'âge de 44 ans, est décédé subitement Jean-Claude Comtois. Jean-Claude aimait l'En-Droit parce que nous l'avions aidé à plusieurs reprises dans la défense de ses droits et de celle de plusieurs de ses connaissances. Pour nous remercier, il lui arrivait de faire des petites réparations ou de donner un coup de main à certains membres en difficulté. Quand il faisait un chaudron de soupe, il lui arrivait aussi d'en apporter pour la partager à ceux et celles qui en voulaient. C'était sa façon de se solidariser avec nous. Il pouvait avoir mauvais caractère et faire peur parfois mais il était généreux et finissait par s'excuser quand il faisait des erreurs.

Jean-Claude croyait au capitalisme, il n'était pas militant. Costaud et fort, il avait travaillé dur dans sa vie et parfois, entre autres, (en hauteur dans la construction) dans des métiers dangereux. Il s'était marié et avait deux enfants. À force d'efforts, il avait fini par mettre sur pied une entreprise de terrassement et d'entretien paysagiste. Il était fier de cela car cela avait amélioré les conditions de vie de sa famille.

Le capitalisme qui plus souvent qu'autrement est féroce et cruel, l'avait épargné jusque là, mais c'était trop beau. Au faîte de la réussite, un accident d'automobile devait immobiliser Jean-Claude, l'estropier et l'empêcher de travailler pour le reste de ses jours. C'est ainsi que ce qu'il avait gagné par ses efforts peu à peu lui fut enlevé le laissant désespéré. Jean-Claude parti, son souvenir et l'expérience douloureuse qu'il a vécue resteront longtemps en nous.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Tout-Droit

Bulletin publié par l'En-Droit de Laval

Les membres et les amiEs de l'En-Droit peuvent demander à le recevoir gratuitement.

Tirage: 800 copies.

Responsable du bulletin: Michel Grenier

Traitement de texte: Diane Hébert

Adresse: L'En-Droit de Laval

111, boul. des Laurentides, suite 201

Laval, Québec, H7G 2T2

Téléphone: (450) 668-1058

Télécopieur: (450) 668-7383

Courriel: endroit@bellnet.ca

Internet: www.santementalelaval.ca/en-droit

Contrairement à Nietzsche, Nerval ou Artaud qui ont parlé directement et abondamment de leur folie, Virginia Woolf qui l'a vécue intensément dès l'âge de 13 ans en a peu parlé.

Par contre, dans une lettre annonçant à son mari qu'elle va se suicider, elle dit ceci : « Très cher, je suis certaine de devenir folle à nouveau. Je sens que nous ne pouvons plus traverser une autre de ces affreuses périodes. Et je ne guérirai pas cette fois. Je commence à entendre des voix, et je ne puis plus me concentrer. Aussi vais-je faire ce qui me semble la meilleure chose à faire. Tu m'as donné le plus grand bonheur possible. Tu as été pour moi tout ce l'on peut être. Je ne crois pas que deux personnes aient pu être plus heureuses, jusqu'à ce que cette terrible maladie survienne ».

Pourquoi s'intéresser à cette femme écrivaine et prendre le temps d'étudier son œuvre? Bien sûr pour mieux comprendre la folie.

Virginia fut une femme brillante et des plus libres de son temps. Quand elle se suicide le 28 mars 1941, elle a près de 60 ans et laisse une œuvre littéraire importante où les choses les plus ordinaires deviennent beauté sous sa plume. Elle laisse aussi une maison d'édition avant-gardiste, la Hogarth Press, une entreprise qu'elle a mise sur pied avec son mari Leonard Woolf où elle est publiée et sont publiés les plus grands penseurs de son temps.

Avec sa sœur Vanessa, elle a fondé et animé à partir de 1904 le Bloomsbury group qui rassemble des intellectuels et artistes qui veulent créer une société libre et émancipée, débarrassée de la morale victorienne : un groupe qui discute de tout où le thème de la libération sexuelle et de l'acceptation de l'homosexualité a une grande place. Au temps le plus emballant de l'expérience de ce groupe, Virginia déclarait : « Le temps est venu pour que soit possible une société réelle ».

Les Woolf sont féministes. Virginia militera pour le droit de vote des femmes qui sera obtenu en 1918 en Angleterre. Ils sont des socialistes modérés et parfois actifs au parti travailliste. Ils participeront aussi à la lutte des intellectuels contre le fascisme.

Virginia n'en n'était pas à sa première tentative de suicide. Elle avait été dépressive durant des grandes parts de sa vie. Sa jeunesse avait été difficile : demi-frères incestueux, père tyrannique, décès quasi coup sur coup de sa mère, d'une demi-sœur, de son frère Thoby qu'elle aimait beaucoup. Première dépression en 1895 après la mort de sa mère. Deuxième en 1904 avec tentative de suicide. Puis grave dépression en 1912, 1913, 1914. Puis accalmie jusqu'en 1936.

En 1912, elle s'était mariée à Leonard Woolf avec qui elle vivra jusqu'à la fin de sa vie même si elle aura de 1925 à 1938 une liaison amoureuse avec Vita Sackville-West. En 1936, elle se sent « au bord du précipice » comme en 1913. Elle voit dans sa dernière œuvre « un bavardage insignifiant ». La maison d'édition est bien établie et n'a plus rien de motivant, Le Bloomsbury group s'est effrité et n'a pas tellement changé la société. Tout au contraire, le fascisme

monte et est vainqueur en Espagne. Hitler menace d'envahir l'Angleterre.

Une bombe tombe sur leur maison. Antifascistes notoires, ils savent ce qui les attend si ils sont pris par les Allemands. De surcroît, Léonard est Juif. Ils se promettent de se suicider avant d'être pris par les envahisseurs et ils ont tout ce qu'il faut à cette fin.

Sans emballement et sans espoir, sans possibilité visible de changer le monde, Virginia s'enferme dans sa solitude. « Je suis seule dans un monde hostile. La face humaine est atroce ». La paranoïa s'installe. Le monde qu'elle n'a pas pu rendre réel, l'attaque maintenant. Les voix l'assaillent. Elle s'isole encore plus, elle ne trouve plus de projet emballant à réaliser.

Salut à vous tous !

J'aurais pour vous tous un message d'amour et surtout rempli d'affection. Voici donc comment mon histoire a débuté, j'étais au bord du désespoir sans absolument rien pour m'agripper, j'étais vraiment désespérée, je pleurais sans cesse, j'étais à la rue mélangée avec ces types étranges que nous appellons itinérant. J'étais complètement effrayée, je me sentais complètement perdue, et mes pauvres yeux, il n'y avait plus aucun espoir, ils étaient si rouges que c'était presque effrayant, et puis, un beau jour, une lueur d'espoir me permit de sourire.

Mon ami pouvait me payer une espèce de chambre mais, hé bien oui! Il y avait tout de même un autre problème. C'est sûr car ma vie est basée entièrement sur des problèmes. Cet appartement était si vide que l'on pouvait entendre une mouche voler. Alors à nouveaux mes larmes se mirent encore à couler encore et encore.

Puis vint une immense éclair qui m'éclaira de toute son immense splendeur. Je me levai la tête pour contempler cette immense éclair qui me dévisagea. J'attendis cet écho qui me dit : tu vois tout n'est pas fini. C'est que tu n'as pas regardé partout. Nous étions juste là à côté de toi et tu ne nous avais pas vu et encore moins remarquer.

Effectivement leur bureau est installé juste sous le mien. Il était vraiment tout près du mien. Ce message veut simplement vous informer que rien ne sert de chercher si loin quand tout près de vous tout se trouve et c'est souvent cette erreur que nous faisons trop souvent : chercher souvent beaucoup trop loin alors que juste là tout à côté de vous des trésors sont sous vos pieds.

Oui j'avais l'appartement et c'était tout. Et soudainement cet espace que nous connaissons vraiment tous. Qui n'est pas passé un jour ou l'autre à cette place? Qui n'a pas eut besoin de ces gens un jour ou l'autre cette fameuse place que moi et mon cœur n'oublieront jamais? Elle s'appelle le Relais communautaire. Ils se sont occupés de moi et de mon bien être surtout. Ils ont pensé pour moi à chaque chose importante qu'il pouvait être important que je n'oublie pas pour un appartement entièrement vide, je parle de micro-onde télé, frigo, vaisselle, vous voyez...

Diane Hébert

Défense des droits

Extraits des rapports d'activités 2003-2004

Voici dans les deux pages, quelques extraits de notre rapport d'activités 2003/2004. Elle vise à vous mettre l'eau à la bouche pour celui de 2004/2005 qui s'en vient. Ces extraits ne rendent pas compte de la vie associative en tant que telle : formations diverses, vie des comités, présentation de vidéo. Des copies du rapport complet peuvent être envoyées sur demande.

CENTREZ-VOUS SUR UN OBJECTIF UNIQUE :

RENDRE SERVICE

1. On veut te déposséder de tout,
Tu n'as plus aucun moyen,
Prends vite ton téléphone,
Appelle à l'En-Droit de Laval.
2. Les psychiatres te bourrent de médicaments,
Tu es confus et tu te sens obligé de les écouter,
Appelle l'En-Droit de Laval
Nous t'expliquerons tes droits.
3. La police a ses lois.
Nous avons les nôtres.
Nous sommes l'En-Droit de Laval.
Appelle-nous sans tarder.
4. La police t'a attrapé.
Elle t'a menotté.
Appelle à l'En-Droit de Laval
Nous trouverons la clef
5. Tu as peur des lois qui sont contre toi.
C'est parce que tu ne nous connais pas.
Appelle à l'En-Droit de Laval
Nous t'expliquerons tes droits.
6. Tu es sous garde en établissement,
Tu as peur et tu pleures,
Nous allons sécher tes larmes,
L'En-Droit de Laval va t'expliquer tes droits.
7. Tu te sens fragile et faible.
Nous sommes là pour te renforcer.
Nous combattons avec toi.
Viens à l'En-Droit de Laval.
8. Tu as peur de la police,
Tu as peur des psychiatres,
Nous, nous les combattons
Nous sommes l'En-Droit de Laval.
9. Tu te sens couler à pic.
Regarde plutôt vers le haut,
La perche que nous te tendons,
Appelle l'En-Droit de Laval sans plus tarder.

DIANE HEBERT

Mouvement alternatif

La psychiatriation des problèmes sociaux

Extraits d'un compte-rendu de Sébastien, un membre d'Action Autonomie. C'est le vidéo de cette soirée que nous présenterons et discuterons dans les prochaines semaines.

Le 1er février dernier, Action Autonomie organisait une soirée-conférence sur le thème de la psychiatriation des problèmes sociaux. Action Autonomie constate combien certains problèmes sociaux tels que la pauvreté, les problèmes d'adaptation au système scolaire, la difficulté de trouver un logement, le manque de support aux familles monoparentales et la surcharge de travail entre autres, glissent plus souvent qu'autrement vers des interprétations médicales et psychologisantes. L'été dernier, un conseiller de notre organisme discutait avec une infirmière d'un CLSC découragée de voir la facilité et l'ampleur de l'étiquetage des diagnostics en santé mentales. Elle lui a dit qu'elle avait lu un dossier médical d'une personne qui s'était fait attribuer un diagnostic d'itinérance ! Malheureusement, la personne concernée n'a jamais reçu une prescription de logement. L'absence de toit n'est pas une maladie mentale mais bien un droit bafoué pouvant affecter la santé mentale. L'individu confronté à des problèmes se retrouve plus souvent qu'autrement sous la responsabilité d'une équipe médicale multidisciplinaire, les problèmes n'étant plus sociaux mais individuels, non plus politiques, mais biomédicaux.

C'est dans ce contexte que trois personnes furent invitées : Marcelo Otero, professeur de sociologie à l'UQAM, qui fut près des mouvements anti-psychiatriques dans les années '70, Jean-Nicolas Ouellette, agent de liaison pour le regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), et Lourdes Rodriguez, professeur en service social à l'Université de Montréal ayant travaillé de près avec le mouvement alternatif en santé mentale.

Marcelo a débuté la soirée en soulignant que la psychiatriation des problèmes sociaux n'était pas une nouveauté et qu'elle allait de pair avec l'histoire de la psychiatrie. Il n'y a pas nécessairement de « méchants » psychiatres, sinon une réalité sociale complexe. La psychiatriation des problèmes sociaux n'est pas seulement la faute des psychiatres. On ne peut pas comprendre la psychiatrie si on ne connaît pas la société dans laquelle elle est. Dans un passé récent, l'église dominait le paysage québécois ; comme disait Karl Marx, elle était l'opium du peuple. Dans les années 1970, avec la Révolution tranquille, la nouvelle religion des gens est devenue la science et les médicaments, notre opium.

Une culture du médicament

Il y a une habitude chez les gens à consulter souvent à l'hôpital pour tout type de problèmes. Ceux-ci s'attendent à obtenir, à leur sortie, une prescription médicale, une pilule, et c'est normal pour eux. Au niveau des hôpitaux et de la réponse offerte aux problèmes de santé mentale, Ouellette et Rodriguez dénoncent la culture du médicament. Pour répondre à une souffrance, on donne une médication ou on augmente la dose. Le médicament élimine les symptômes dans certains cas tel une fonction magique, sans que les spécialistes ayant prescrit la médication aient pu comprendre les émotions et les comportements de la personne. On ne veut pas entendre la souffrance des gens, on offre peu de temps et d'espace pour

qu'ils racontent leur histoire. L'amour n'est pas accessible en pilule. Fréquemment on observe que les gens sont trop drogués par la médication pour accéder à l'éducation, aux loisirs ou aux psychothérapies. Ainsi, on observe que parfois, la médication peut faire obstacle à la réhabilitation sociale. Devons-nous rappeler qu'un psychiatre n'est pas un travailleur social ni un psychothérapeute?

La psychologie au service de la psychiatriation

Selon Otero, notre société nord-américaine est baignée dans une culture où l'on accorde une grande importance à l'explication et à la résolution de nombreux problèmes sociaux par la science, mais aussi par la psychologie. Selon lui, avant de psychiatiser les problèmes, on les psychologise. Les psychologues sont invités ici et là dans les médias pour intervenir à titre de spécialistes sur des phénomènes sociaux dont ils n'ont parfois aucune idée. Otero prend l'exemple récent en Asie des tsunamis où des psychologues expliquaient à la télévision l'impact à long terme de ce phénomène sur les enfants sans même connaître les pays où les cultures. Otero cite certaines recherches douteuses au niveau de la rigueur scientifique qui furent publiées dans la revue scientifique de psychologie au Québec. On y retrouve des recherches portant sur la psychologisation des mariages en encourageant une prévention d'ordre psychologique dès la formation d'un couple; un autre article parle de contrôler le chômage « non-désiré » par une approche qui encourage à ignorer les aspects négatifs du chômage en ne pensant qu'au positif; et que dire d'un article de psychologie industrielle prônant la prévention lors de fermeture d'usine et la création d'un groupe conseil supportant les travailleurs mis à pied pour mieux digérer et accepter la situation... On est loin de stimuler la colère légitime et la dissidence, ingrédients essentiels pour les luttes sociales. La psychologie et la psychiatrie au service du capitalisme favorisent l'étouffement de la dissidence.

Le DSM, une bible davantage qu'un ouvrage scientifique

Les panélistes invités ont vivement critiqué le DSM. Le DSM est l'ouvrage de référence le plus populaire en psychiatrie et largement utilisé en psychologie. Ce best seller répertorie les troubles mentaux sous forme de catégorie diagnostique. Inventé par des psychiatres puis largement diffusé depuis une cinquantaine d'année, le DSM se présente sous un vernis scientifique pour donner une crédibilité à cette discipline médicale. Car, pour exister dans le domaine médical, la psychiatrie doit trouver et nommer des maladies. Ouellette souligne qu'il n'existe aucune base physiologique à la maladie mentale. Rodriguez renchérit et dénonce le fait qu'au lieu d'une science, « nous avons une idéologie extrêmement puissante et réductionniste où l'on exclut diverses sciences comme par exemple l'anthropologie et la sociologie ayant développé des connaissances sur la santé mentale. » On assiste à l'hégémonie du biologique pour expliquer les problèmes humains. On déplore l'observation du monde avec seulement une paire de lunettes biomédicales qui est en fait une vision extérieure qui oublie la personne et ses expériences.

Libérations conditionnelles Qui a tué Alexandre Livernoche ?

Une prison anachronique qu'il faudrait supprimer

Jean-Claude Leclerc publie dans le Devoir du lundi des textes sur l'éthique et la défense des droits souvent intéressants. Voici des extraits d'un texte du 31 janvier 2005 qui montre qu'il connaît le sort fait aux plus pauvres et aux personnes qui vivent des problèmes de santé mentale, il y prône l'abolition des prisons provinciales et la mise en place d'un système de prééducation et d'insertion sociale dans la société.

Qui est responsable de la mort du petit Alexandre Livernoche? La prison de Trois-Rivières qui, faute de places, a relâché un psychopathe? Un ministre du précédent gouvernement qui, fermant cinq prisons, a engorgé les autres? Le Conseil du trésor qui a réduit le budget sans égard à la sécurité du public? Des policiers, procureurs et juges qui envoient dans une prison provinciale des récidivistes dangereux?

Non, répond un public indigné. Ce sont les gens des libérations conditionnelles (sinon le ministre qui les a nommés). Ne doivent-ils pas leur poste à la politique? La plupart n'ont pas la compétence voulue pour exercer une fonction si délicate. Il leur arrive même de prendre des décisions sans voir le dossier. *«Pas surprenant qu'ils laissent sortir des types qui vont causer des tragédies.»*

(Ce discours n'est pas nouveau. On l'entend souvent à propos du système fédéral des libérations conditionnelles. Pourtant, malgré de mauvaises nominations là aussi, et des remises en liberté erratiques qui finissent par des drames, cette institution quasi judiciaire est valable et nécessaire. Elle favorise la bonne conduite des détenus durant leur séjour au pénitencier, bien qu'elle ne prépare pas comme on le souhaiterait leur réinsertion social.)

Les Prisons Provinciales

Qui osera poser la question: mais a-t-on encore besoin de prisons provinciales? Au siècle dernier, on y logeait plein de miséreux à la culpabilité douteuse. Les «vrais criminels» étaient gardés dans les pénitenciers fédéraux. Les prisons provinciales donnaient surtout du travail à des amis du pouvoir, dont la plupart auraient été, autrement, voués à la misère. À chaque élection, le parti vainqueur congédiait les gardiens nommés par le précédent gouvernement.

De nos jours, le système provincial a conservé sa fonction d'aide-sociale déguisée. Mais ses prisons n'ont plus, si jamais elles l'ont eu, une fonction de sécurité publique, de dissuasion du crime ou de réhabilitation des délinquants. Bon nombre de prisonniers sont des malades que le système de santé a rejetés. D'autres jusqu'à ces dernières années, y passaient quelques mois, faute de

pouvoir payer leur amende. Quelques personnes en attente de leur procès y traînent encore.

La question n'est donc pas de savoir si une prison provinciale doit être publique ou privée, mais s'il en faut une. Bien sûr - partenariat ou non avec le privé - architectes, entrepreneurs, syndiqués du bâtiment, vendeurs de barreaux et de judas électroniques salivent en pensant que le cabinet, même s'il manque d'argent, va trouver 100 millions pour une prison en Montérégie. (À vrai dire, une geôle serait peut-être utile - pour encager tous ces promoteurs, profiteurs et autres parasites des fonds publics.)

Un virage qui s'impose

Le système de santé, par exemple, a renvoyé les malades mentaux dans la société, mais a gardé pour lui les budgets qui auraient dû les suivre. Combien de ces gens sont ramassés par la police et encombrant encore tribunaux et prisons? Maints détenus provinciaux ont souvent besoin de services d'éducation, de soins médicaux, de thérapies diverses, qui leur sont rarement prodigués.

Passant moins de deux ans dans une prison provinciale, un détenu ne peut guère y entreprendre la démarche qui lui permettra de refaire sa vie. Les détenus fédéraux, purgeant de plus longues peines, peuvent au contraire tirer profit de services de formation, là où ils existent. Ces services restent imparfaits, mais en comparaison, une prison provinciale ne fait pas le poids.

Soutien financier demandé

L'En-Droit de Laval fait campagne auprès de ses membres, des syndicats et des groupes populaires afin d'arrondir son budget, publier son bulletin, développer ses luttes et ses campagnes.

L'En-Droit de Laval a besoin de récolter \$5000 cette année de cette façon. Tous ceux et celles qui veulent faire un don à l'organisme peuvent, s'ils ou elles en font la demande, recevoir un reçu.

Mouvement alternatif

SAVIEZ-VOUS:

- ° Après avoir été à toutes fins bannis, les électrochocs font un retour en force aux États-Unis ainsi qu'au Québec.
- ° Au Québec, on est passé de 4000 séances d'électrochocs en 1988 à plus de 8000 en 2003, soit une augmentation de 100%.
- ° Les personnes visées sont principalement des femmes ainsi que des personnes âgées. Au cours des dernières années, 66% des électrochocs ont été administrés à des femmes et 40% à des personnes âgées de 60 ans et plus.
- ° Certaines personnes meurent à la suite d'électrochocs. Des études mentionnent que le taux de décès serait de 1 sur 100 plutôt que 1 sur 10 000 comme le prétendent les recherches de l'association des psychiatres américains.

10 BONNES RAISONS DE DIRE NON AUX ÉLECTROCHOCS

1. Les électrochocs sont oppressifs, violents et portent atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes.
2. Les recherches passées et actuelles nous montrent l'inefficacité des électrochocs.
3. Les personnes vulnérables sont les cobayes de ce «traitement» expérimental.
4. Les électrochocs causent des décès.
5. Les électrochocs causent des dommages au cerveau.
6. Les électrochocs causent des pertes de mémoire permanentes.
7. Les électrochocs amènent des troubles d'apprentissage et des déficits intellectuels.
8. Les effets indésirables des électrochocs sont nombreux: confusion, maux de tête, faiblesse, insomnie, effets négatif sur la vie sociales des personnes, etc.
9. Les électrochocs n'améliorent pas la santé des personnes.
10. Les électrochocs sont contestés au sein même de la communauté scientifique.

Recours collectif contre l'Institut Philippe Pinel

Le recours collectif contre l'Institut Philippe Pinel va bon train. Depuis qu'il a été autorisé le 15 octobre 2003, presque tous les interrogatoires hors cours ont eu lieu. Le recours devrait évoluer encore plus vite au cours de la prochaine année.

L'En-droit est toujours à la recherche de personnes qui n'étaient pas prévenuEs ou accuséEs au sens du droit criminel ou pénal, ont séjourné à l'Institut Philippe Pinel au cours des années 1999 à 2002 et y ont subi des mauvais traitements et la violation de droits fondamentaux : usage de médicaments non autorisés médicalement, contention physique non autorisée médicalement, usage de menottes dans l'institution ou à l'extérieur de celui-ci, fouille à nu, prise de photos et d'empreintes digitales.

Le but recherché de ce recours est bien sûr d'améliorer les traitements à l'Institut Pinel, mais aussi d'obtenir une indemnisation monétaire pour les victimes.

Toute personne intéressée peut communiquer avec Claude Gingras au (450) 668-1058.

Petite histoire

L'histoire de l'En-Droit de Laval est lié à celle du Cafgraf jusqu'au départ des deux organismes n'en formant qu'un. Le Schizographe voit le jour en mai 1988. Il est à la fois un groupe d'entraide et un groupe de défense des droits. En 1994, le Schizographe se scinde en deux groupes: Le Cafgraf pour l'entraide et l'En-Droit pour la défense des droits. On peut trouver tous les bulletins du Schizographe et du Cafgraf sur un CD-ROM disponible au Cafgraf. (450) 668-6432

Médaille de Bronze pour les psychiatres

Médaille d'Argent pour la police

Et bien sûr la médaille d'Or c'est nous qui la possédons : l'En-Droit de Laval

Diane Hébert

Références en situation d'urgence

Centre de crise de Laval		
CLSC du Marigot (Vimont, Pont-Viau)	(450) 668-1803	Centre D'écoute (450) 664-2787
CLSC des Mille-Îles (Laval Est)	(450) 661-2572	Tel-Aide (514) 935-1101
CLSC Norman-Bethune (Chomedey)	(450) 687-5690	Tel-Écoute (514) 493-4484
CLSC Ste-Rose (Nord ouest de Laval)	(450) 622-5110	Suicide-Action (514) 723-4000
Association IRI S (Nord de Montréal)	(514) 388-8988	SOS Violence Conjugale 1-800-363-9010
		Urgence Sociale (450) 662-4595